

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Séance du 18 décembre 2009**

N°d'Ordre : 27-09

Nombre de conseillers : 13

En exercice : 13

Présents : 10

Représentés : 1

Absent excusé : 1

**Objet :**

**CONVENTION  
ENTRE LE  
CONSEIL  
GENERAL DU VAR  
ET LE C.C.A.S.**

**Président :** M. Philippe BARTHELEMY, Maire-Président du C.C.A.S.

**Présents :** MM. BARTHELEMY – BONNES - PORTALIS  
Mmes ANTONELLI - DUCHON-DORIS – DOYET -  
GIRAN-SAMAT - SAMAT - SAN ROMA– RANERI

**Excusés :** M. CARISSIMI (procuration à M. BARTHELEMY )  
Mme CALVEZ

**Assistent :** Mme GALLERON, Directrice du C.C.A.S.  
Mme PICO, Directrice du Foyer Logements

Le Président informe le Conseil que suite à la suppression du dispositif du Revenu Minimum d'Insertion à compter du 1<sup>er</sup> juin 2009, il convient d'apporter des modifications à la convention définissant la participation et le partenariat financier entre le Conseil Général du Var et le Centre Communal d'Action Sociale, pour l'accès aux demandes d'Aide Sociale Adulte de ses usagers.

Le Président donne lecture au Conseil des dispositions de la convention à intervenir, et lui demande d'en approuver les termes et de l'autoriser à la signer.

**Le Conseil d'Administration**, à l'unanimité,

**Adopte** l'exposé qui précède,

**Approuve** les termes de la convention à intervenir avec le Conseil Général du Var,

**Autorise** le Président à signer ladite convention.

***AINSI FAIT & DELIBERE, LES JOUR, MOIS & AN SUSDITS,***

Pour extrait conforme,

LE MAIRE-PRESIDENT DU CENTRE  
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE